



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC
JURASSIEN
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué aux médias

18 octobre 2022

Montperreux (« Eole-de-Ruz ») : un projet éolien plus grave qu'imaginé

La procédure d'information de la population pour le projet éolien de Montperreux (dit « Eole-de-Ruz ») bat son plein. Les documents mis à disposition présagent du pire : alors qu'on savait que ce projet posait problème pour le classement des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds au patrimoine mondial de l'UNESCO (voir notre communiqué du 10 octobre), il s'avère que la biodiversité sera touchée de plein fouet.

Ce ne sont pas moins de 7 éoliennes qui pourraient être construites sur la crête Sud de la Ville de La Chaux-de-Fonds, au Montperreux, sur le côté Est du col de la Vue-des-Alpes. Les machines culmineront à 210 mètres (3.5 fois la hauteur de la tour Espacité), pour un diamètre de rotor de presque 140 mètres. Ces machines seraient parmi les plus grandes de Suisse. Et parmi les plus nuisibles.

Outre la menace sur le classement des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds au patrimoine mondial de l'UNESCO, que la récente étude d'impact de l'Office fédéral de la culture n'a pas résolue (voir www.pl-bejune.ch), bien au contraire, le projet s'avère être particulièrement néfaste pour la biodiversité. Il est prévu dans un périmètre très sensible pour la faune nicheuse. Des espèces vulnérables ou menacées ont leur territoire dans le périmètre même du parc éolien. Pas moins de 20 espèces d'oiseaux nicheurs pour lesquels le canton de Neuchâtel porte une responsabilité dans le cadre de la problématique éolienne et qui sont sensibles aux éoliennes ont été observées dans le périmètre d'étude. On pense en particulier à l'Alouette des champs, au Pipit farlouse, à la Gélinoite des bois, au Grand-duc d'Europe, au Coucou gris, aux Faucons crécerelle et pèlerin, à l'Alouette lulu ou à la Bécasse des bois.

Il n'est pas compréhensible que les autorités cantonales aient pu délivrer une autorisation et s'approprient à lancer la mise à l'enquête d'un plan d'affectation pour un projet aussi dévastateur pour l'environnement. On ne sera pas surpris en revanche que des bureaux d'écologie comme l'Azuré aient participé à ce projet et l'aient cautionné. Avec son siège à Cernier, ce bureau est dirigé par Alain Lugon, élu Vert au législatif de Val-de-Ruz. Pour des études objectives, les promoteurs auraient pu chercher ailleurs.

Paysage Libre BEJUNE dénonce une fausse écologie qui prétend vouloir sauver la planète à coup de projets qui ne font que contribuer à la crise écologique.

Contact :

Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55, www.pl-bejune.ch